

## Louis LELOUP



Louis, Charles, Jean Leloup naît le 4 septembre 1897 à Bléré. Il épouse Zélia Jourdin avec laquelle il a deux enfants. Le couple est domicilié route de Tours à Bléré, à l'angle de la rue des Regains, emplacement où se trouve actuellement le magasin « Carrefour Market ». Il exerce la profession de **charpentier-couvreur au sein de l'entreprise familiale**, aujourd'hui dirigée par la sixième génération.

Durant l'occupation, Louis Leloup continue son métier et travaille sur l'ensemble du canton de Bléré. Il participe notamment à **la réparation du village de Thoré, endommagé en 1940 par les pièces de l'artillerie allemande**. L'occupant lui réquisitionne également du matériel afin de faire participer les ouvriers italiens à la réfection du pont de Bléré.

De par son métier, Leloup bénéficie de l'avantage de **posséder un laissez-passer pour se rendre en zone libre**. Son activité au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Bléré, dont il fut le trésorier, l'aide également pour assurer le passage des personnes voulant se rendre en zone libre.

À l'occasion de travaux de ramonage dans les locaux de la kommandantur, Louis Leloup s'intéresse particulièrement aux horaires des passages des patrouilles le long de la ligne de démarcation. **Ces renseignements très confidentiels lui sont indispensables pour son activité de passeur.**

À l'aide de son fils Jean et de son frère Albert, Louis Leloup **assure le franchissement de la ligne de démarcation à plus d'une centaine de personnes**. Ils n'opèrent que de nuit et facilitent le passage à des militaires évadés des camps de France où ils furent détenus, et surtout aux gens habitués à l'effort physique. En effet, Leloup repérait les personnes dont l'allure et le comportement ne laissaient planer aucun doute sur leur identité. Il les recueillait et les cachait dans son hangar, sous de la paille, en attendant de les conduire durant la nuit au poste français. De chez lui, il faisait passer les candidats à la liberté par la rue de Tours, la rue du Jeu Barré et la rue du 18 juin 1940. Puis en escaladant un mur de plus de deux mètres à l'aide d'une échelle, tous ces gens pénétraient ensuite dans la propriété du Grand Jardin, d'où, à travers les vignes, ils pouvaient se rendre jusqu'à La Croix-de-Beauchêne, voire dans les hameaux de la Roche ou les Ouches.

**Jean et Robert Boutet**, des cousins des Leloup, charrons à La Croix-en-Touraine, autres résistants très actifs, envoient également **des gens à la disposition de « la route libre »**, lesquels sont récupérés par Louis Leloup.

Pour continuer à assurer la fonction de passeur, et faisant partie des personnes qui, par hostilité viscérale envers l'occupant, ne renoncent jamais, les Leloup **avaient besoin d'aide extérieure et reçurent celle de la gendarmerie de Bléré**. En effet, son chef, **l'adjudant Pinault**, les renseigne et les aida à prendre beaucoup de précautions pour ne pas être arrêtés.

Leloup fait ensuite équipe avec un enseignant de l'école privée de La Croix-en-Touraine, **Ernest Villeminot**, un lorrain parlant l'allemand. Tous les deux, **ils prennent en charge les candidats au passage de la ligne de démarcation** en provenance d'Amboise dès leur arrivée à La Croix-en-Touraine. Il s'agit le plus souvent de prisonniers évadés. Ensuite, Leloup et Villeminot attendent le moment propice pour les conduire vers les lieux cités ci-dessus afin qu'ils recouvrent leur liberté en empruntant le même itinéraire. Aussi, il alla à Châteauroux, à vélo, pour y acheminer un pli confidentiel de la gendarmerie de Loches destiné aux responsables de la Résistance locale.

D'ailleurs, rue du 18 juin 1940, **une plaque commémorative placée en haut du transformateur EDF**, située en face de la rue du Jeu Barré, porte la mention suivante : « **Ici de 1940 à 1943, sous l'occupation allemande, des centaines de militaires évadés, français et étrangers ont été passés en zone libre par Louis Leloup et Ernest Villeminot, passeurs bénévoles** » : signé Jean Leloup.

Louis Leloup **continua son activité de passeur jusqu'à la fin de l'existence de la ligne de démarcation**, le 1<sup>er</sup> mars 1943. Cette famille ne fut jamais inquiétée. Quant aux cousins, ils furent arrêtés et internés à la prison du Cherche-Midi Paris, mais ne furent pas déportés en Allemagne.

En raison de l'aide généreuse qu'il apporta aux prisonniers, aux personnes déportées et évadées, ainsi qu'aux combattants alliés tombés aux mains de l'ennemi, Louis Leloup reçoit le 17 mars 1949 **la médaille de la Reconnaissance Française** destinée aux personnes qui se sont distinguées par leur dévouement à la cause française au cours de la guerre 1939-1945.

Louis Leloup décède en 1978 et repose au cimetière de Bléré.

James Berland, avec la participation de la famille.